

De nouvelles **opportunités** pour **les PME** grâce au **Fonds européen** **de la défense**



© Union européenne, 2018

Photos: © Shutterstock

Photos page 13: © Antycip Simulation 2018

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source.

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents dont l'Union européenne n'est pas titulaire des droits d'auteur est interdite sans l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.

Sommaire



Le Fonds européen de la défense pour mieux faire face aux difficultés	4
Fonctionnement du Fonds européen de la défense	6
Financement de la recherche	8
Action préparatoire concernant la recherche en matière de défense: programme de travail 2018	10
Demande de subventions au titre de l'Action préparatoire concernant la recherche en matière de défense	10
Étude de cas: Une PME se prépare pour un projet impliquant plusieurs partenaires	12
Développer les capacités de défense	16
Les PME dans le programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense	16
Informations complémentaires	18

Le Fonds européen de la défense pour mieux faire face aux difficultés

Les besoins de l'Europe en matière de défense et de sécurité dépendent de l'évolution du contexte géopolitique. L'instabilité dans les régions voisines et l'émergence de nouvelles menaces telles que les cyberattaques ou les attaques hybrides exigent une nouvelle approche. Afin de répondre à cette évolution et d'assumer une plus grande responsabilité dans la protection des citoyens de l'UE, les dirigeants des 27 États membres ainsi que le Conseil européen, le Parlement européen et la Commission européenne ont conjointement déclaré en 2017 qu'ils augmenteraient leur contribution à la sécurité et à la défense collectives.

Dans ce contexte, la Commission a institué le **Fonds européen de la défense (FED)** afin d'encourager ses États membres à coopérer dans le domaine de la défense. Le Fonds comporte deux volets. D'une part, il propose des subventions pour des **projets de recherche collaboratifs** dans le domaine des technologies et des produits de défense afin de fournir des technologies de pointe aux armées. Ces projets sont entièrement financés par le budget de l'UE. D'autre part, le Fonds cofinance des **projets de développement conjoint de capacités** en complétant les contributions nationales.

Outre le renforcement de l'autonomie stratégique de l'UE, le FED devrait également stimuler la compétitivité et la capacité d'innovation de l'industrie européenne de la défense. Le FED sera à l'avant-garde du développement de **technologies et d'équipements de pointe** capables de répondre aux besoins actuels et futurs de l'Europe. Pour atteindre ses objectifs, le Fonds vise à soutenir des partenariats industriels et la collaboration à travers les chaînes d'approvisionnement de la défense européenne.

Les petites et moyennes entreprises (PME) déjà bien établies dans le domaine de la défense et celles qui ne se sont pas encore aventurées dans ce secteur sont vivement encouragées à prendre part au FED. La capacité des petites entreprises à innover dans le développement de nouveaux produits et services sera cruciale pour la réussite des projets du FED, indépendamment de leur expérience dans le secteur de la défense. Les PME opérant dans les secteurs les plus variés, de l'aérospatiale au textile et de la chimie à l'électronique, peuvent toutes apporter leur pierre à l'édifice.



Les PME participant au FED en tireront des avantages à différents niveaux. Pour la majorité des projets, les entreprises devront s'engager dans un travail soutenu et à long terme. Elles seront présentées à de nouveaux partenaires des secteurs privé et public, ce qui leur ouvrira des possibilités de réseautage et leur permettra d'établir des relations professionnelles qui perdureront au-delà de la durée de vie d'un projet. Étant donné que le FED cherche à susciter **l'innovation dans le secteur de la défense**, les PME contribueront au développement de technologies de pointe et les résultats obtenus pourront être exploités ultérieurement pour le développement de nouveaux produits destinés à d'autres clients.

Cette brochure a pour objectif d'attirer l'attention sur le FED et les opportunités qu'il offre aux PME, en particulier dans les domaines dédiés au financement de projets européens de recherche en matière de défense, où des travaux ont déjà commencé. La brochure présente également un nouveau programme industriel qui financera le développement d'équipements et de technologies innovants pour l'avenir de la défense en Europe.



Fonctionnement du **Fonds européen de la défense**

Le FED, lancé en juin 2017, comprend deux volets pour le financement des projets.

Pour une période d'essai initiale s'étendant de 2017 à 2020, les projets de recherche collaborative sont soutenus dans le cadre du programme **Action préparatoire concernant la recherche en matière de défense (PADR)**, qui dispose d'un budget de 90 millions d'euros de 2017 à 2019. Afin de développer les équipements et les technologies, le **programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense (EDIDP)** sera doté d'un budget de 500 millions d'euros pour la période 2019-2020.

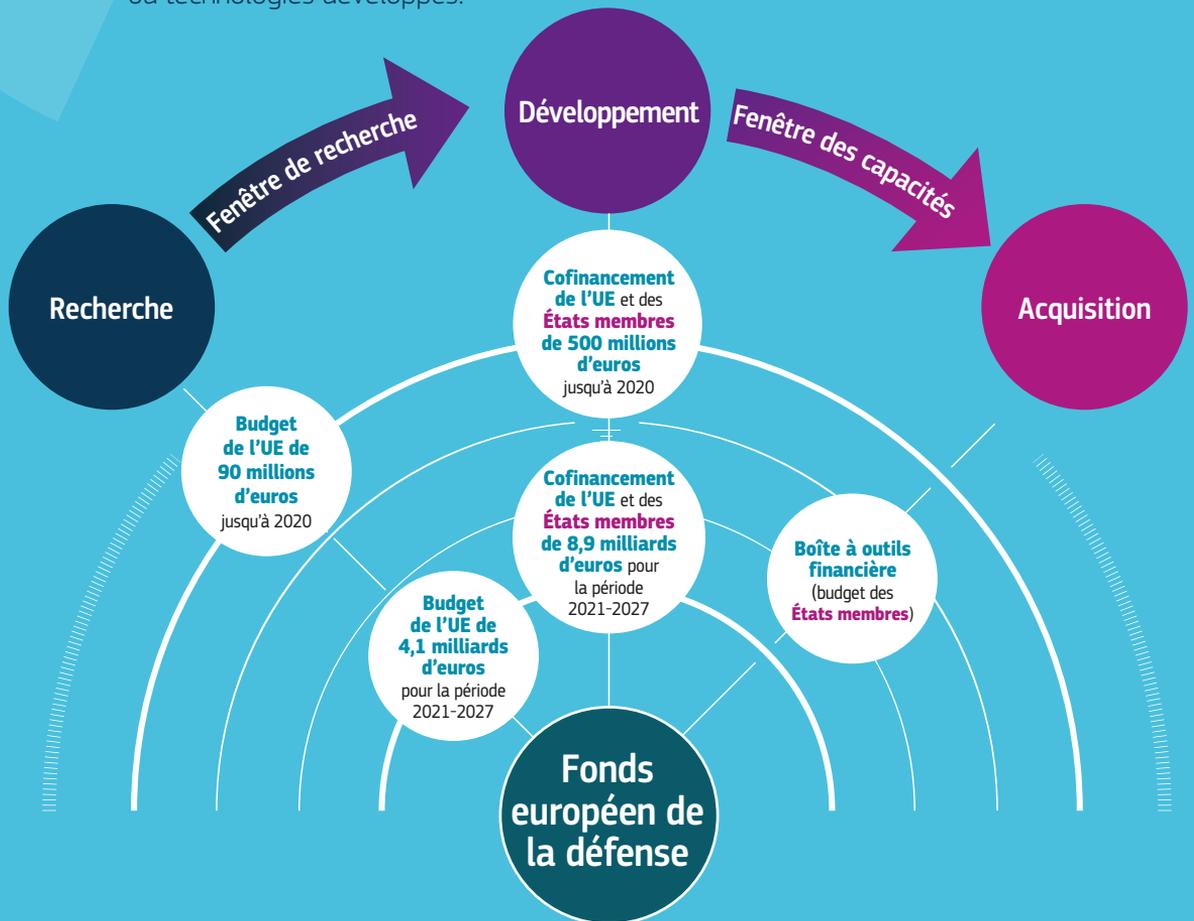
Pour la période 2021-2027, la Commission a proposé un budget de 13 milliards d'euros, dont 4,1 milliards d'euros pour des projets de recherche et 8,9 milliards d'euros pour des projets de développement des capacités de défense. Le Parlement européen et le Conseil examineront cette proposition dans les mois à venir.

Le FED vise à coordonner, compléter et amplifier les investissements nationaux dans la recherche et le développement en matière de défense. Grâce à ses travaux, le Fonds devrait aider les États membres à optimiser leurs dépenses tout en réduisant les duplications. La mise en commun des ressources aidera les pays à obtenir un meilleur rapport qualité-prix et stimulera le développement de technologies et de capacités trop coûteuses pour être développées directement par les États membres.

Le Fonds finance des projets transfrontières collaboratifs par le biais d'appels à propositions basés sur des priorités fixées avec les États membres à l'échelle de l'UE. Parmi les participants peuvent figurer des PME et des grandes entreprises, des ministères de la défense, des instituts de recherche et des universités. Un projet du FED nécessite la participation d'au moins trois organisations issues d'au moins trois États membres différents¹. Les projets sont cependant susceptibles d'être formés par de grands consortiums, car il est essentiel de démontrer la faculté de collaboration en ce qui concerne les capacités et les programmes de défense. Un des projets en cours réunit 16 grandes entreprises industrielles, 14 PME, 7 universités et instituts de recherche et 5 ministères de la défense, soit 42 partenaires issus de 15 pays de l'UE.

Le développement de technologies et d'équipements de défense de pointe n'est pas simple et nécessite un engagement à long terme. Le Fonds a été structuré de manière à **soutenir l'ensemble du cycle de vie de la recherche et du développement**. Outre son appui aux projets de recherche, le Fonds veillera à garantir leurs meilleures chances de concrétisation en favorisant le développement et l'essai de prototypes. Par exemple, l'un des premiers projets du FED mène des recherches sur l'amélioration des gilets pare-balles pour les soldats. Le résultat final pourrait être utilisé par de nombreuses forces armées sur tout le continent.

Enfin, la Commission européenne met actuellement au point une **boîte à outils financière** qui pourrait proposer des conseils sur les arrangements financiers permettant de réduire les coûts, des modèles pour les conditions et les accords-cadres, ainsi que des conseils sur les structures de propriété afin d'aider les États membres qui souhaitent acquérir conjointement les équipements ou technologies développés.



13 milliards d'euros pour la période 2021-2027

Financement de la recherche

Par le biais de l'**Action préparatoire concernant la recherche en matière de défense (PADR)**, le Fonds propose des subventions entièrement financées pour des projets de recherche collaboratifs dans le domaine des technologies et des produits de défense. L'accent est mis sur l'innovation dans divers domaines allant de l'électronique à l'habillement, en passant par le chiffrement logiciel et la robotique.

Le consortium **PYTHIA**¹ a été le premier à recevoir un accord de subvention dans le cadre du PADR en sa qualité de projet visant à identifier les tendances clés dans les technologies de défense. Les quatre autres projets PADR ayant reçu une subvention au cours de la première année sont: Ocean2020² qui vise à démontrer la coopération des systèmes avec et sans pilote pour une meilleure surveillance maritime; ACAMSII, qui développe un système de camouflage adaptatif; Vestlife, qui développe un vêtement de protection ultraléger; et Gossra³ qui cherche à améliorer la compatibilité des éléments complexes des systèmes portés par les soldats, tels que les capteurs ou les lunettes numériques.

Le projet **Vestlife**⁴ mène des recherches sur un vêtement de protection ultraléger, modulaire et à l'épreuve des balles pour les soldats. L'objectif de ce projet de 2,4 millions d'euros est de mettre au point des vêtements efficaces pour la défense, offrant également légèreté, souplesse et confort. Dirigé par l'*Asociacion De Investigacion De La Industria Textil* (AITEK), le consortium compte cinq autres participants issus de cinq pays, dont des instituts de recherche et des entreprises spécialisées dans les technologies des matériaux.

ACAMSII⁵ développe un système de camouflage adaptatif pour soldats. Ce projet de 2,6 millions d'euros réunit sept partenaires issus de six pays. Le consortium est dirigé par le *Totalforsvarets Forskningsinstitut (FOI)* en Suède, et réunit des centres de recherche et des entreprises spécialisées dans les textiles, les technologies aérospatiales et les systèmes de défense. ACAMSII vise à intégrer les technologies anti-capteurs dans les vêtements de camouflage afin de protéger les soldats contre les capteurs fonctionnant sur plusieurs longueurs d'onde en rendant plus difficile leur détection par les dispositifs proche infrarouges, à ondes courtes et thermiques, et par les radars. La réduction des portées de détection garantira une meilleure protection du soldat pendant les missions militaires. L'équipe du projet travaillera en étroite collaboration avec les utilisateurs finaux militaires lors de l'élaboration du nouveau kit.

¹ <http://pythia-project.eng.it/about-the-project>

² https://www.eda.europa.eu/docs/default-source/projects/padr-ocean2020-projectweb_2018-05.pdf

³ https://www.eda.europa.eu/docs/default-source/projects/padr-gossra-projectweb_v2.pdf

⁴ <http://vestlife-project.eu>

⁵ <https://www.eda.europa.eu/docs/default-source/projects/padr-acamsii-projectweb-final.pdf>



Action préparatoire concernant la recherche en matière de défense: programme de travail 2018

Le programme de recherche en matière de défense 2018, pour lequel des appels à propositions ont été lancés, est constitué des éléments suivants:

- > Technologies de conception électronique pour applications de défense
- > Développement d'un laser de grande puissance
- > Prospective stratégique et technologique pour faire face à des problèmes de défense critiques

Les subventions pour les projets de 2018 devraient être attribuées d'ici la fin de l'année.

Le prochain programme de travail du PADR et les appels à propositions devraient être publiés au début de l'année 2019.

Demande de subventions au titre de l'Action préparatoire concernant la recherche en matière de défense

Les dernières informations sur le **programme de travail du PADR**⁶ et les appels à propositions sont disponibles sur le portail des participants à la **recherche et à l'innovation de la Commission européenne**. Il contient également des informations détaillées sur la façon de présenter une demande de financement, de gérer un projet et d'obtenir de l'aide.

Par le biais d'un accord, la Commission a délégué la gestion et la mise en œuvre des appels à l'**Agence européenne de défense (AED)**. Les journées d'information et les rencontres de partenariat sont affichés sur le site Web de l'AED.

Les PME peuvent soumettre des questions sur le PADR sur le site de l'**ENDR (European Network of Defence-related Regions) à l'aide du formulaire prévu à cet effet**.⁷ Ce site fournit les dernières informations sur le FED et sur la manière dont le réseau rassemble les régions et les clusters pour l'accès aux financements de l'UE.

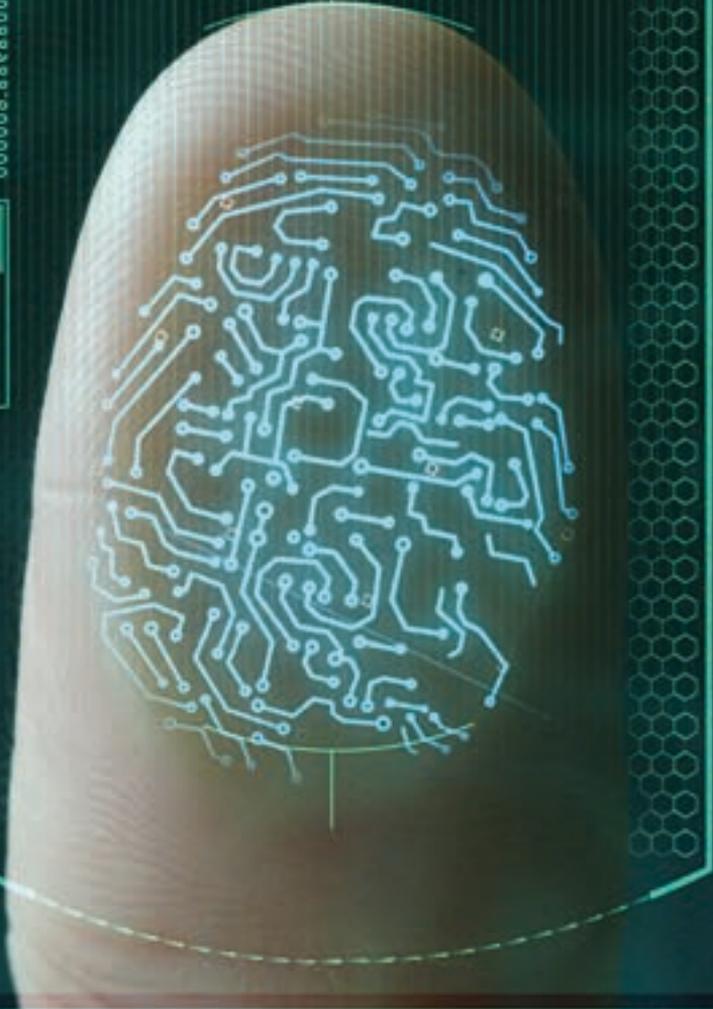
Il est aussi possible d'accéder aux informations sur les appels à projets du FED à partir du réseau **Enterprise Europe Network**. Les PME peuvent s'adresser à leur groupement sectoriel concerné ou au groupement des **technologies aéronautiques, spatiales et à double usage**.

⁶ <https://www.eda.europa.eu/what-we-do/activities/activities-search/preparatory-action-for-defence-research>

⁷ <https://www.endr.eu/question-about-edf>

Video No. 5213

000008.8888000000



Une PME se prépare pour un projet impliquant plusieurs partenaires

Étude de cas

Antycip Simulation SAS fait partie des sept PME travaillant sur le projet PADR OCEAN2020⁸, qui vise à améliorer la surveillance maritime et l'efficacité des missions militaires en mer. Avec une subvention de 35 millions d'euros accordée par le FED, le projet vise à améliorer la connaissance de la situation en mer en intégrant des drones et des sous-marins sans pilote dans les opérations maritimes.

La société fournit des **logiciels et applications de simulation virtuelle**, ainsi que des systèmes de projection et d'affichage. Son rôle consiste à faciliter la simulation et le test d'applications et de plateformes avant leur déploiement dans le «monde réel».

«Le recours à la simulation informatique est crucial dans un projet aussi vaste et complexe, qui doit tester et intégrer une telle quantité d'éléments différents», explique Frank Reynolds, directeur du marketing européen chez Antycip Simulation.

Selon M. Reynolds, les initiatives à grande échelle comme OCEAN2020 offrent de grandes opportunités aux PME. «Les grands projets impliquant de nombreux partenaires ont des chaînes d'approvisionnement complexes qui exigent souvent le savoir-faire spécifique de petites entreprises: même dans un créneau très particulier, la contribution des petites entreprises est souvent importante.»

Bien que l'idée de travailler sur un projet d'envergure puisse décourager certaines PME, elles peuvent en tirer de nombreux avantages à condition de pouvoir engager leurs ressources et d'être suffisamment flexibles pour s'adapter à l'évolution des budgets et des programmes de travail.

«Le démarrage de grands projets peut prendre un certain temps, mais ils durent souvent longtemps: par exemple, OCEAN2020 s'étend sur trois ans», indique M. Reynolds. «C'est très appréciable pour la planification des activités et le carnet de commandes, car le flux de revenus est assuré pour cette période.»

⁸ https://www.eda.europa.eu/docs/default-source/projects/padr-ocean2020-projectweb_2018-05.pdf



Travailler au sein de grands consortiums peut également apporter des avantages plus immatériels aux PME. La diversité et le nombre d'organisations impliquées offrent naturellement des occasions de réseautage. Les entreprises peuvent se renseigner sur les appels d'offres à venir et sur d'autres opportunités commerciales auprès des partenaires du projet. **De plus, la réussite d'un projet donne un coup de pouce à la réputation de toutes les personnes impliquées.**



En outre, le travail acharné et l'engagement requis pour participer à de grands projets peuvent aider les petites entreprises à innover et à aller de l'avant. **«Les connaissances acquises en travaillant sur les besoins spécifiques d'OCEAN2020 serviront à développer de nouveaux produits et services que nous pourrons ensuite introduire sur le marché»**, ajoute M. Reynolds.



Développer les capacités de défense

Le **programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense (EDIDP)** devrait entrer en vigueur avec le lancement des premiers appels à propositions début 2019.

Le programme a été élaboré pour favoriser la compétitivité, l'efficacité et la capacité d'innovation de l'industrie européenne de la défense, soutenir et exploiter la coopération entre les entreprises et les États membres de l'UE dans le développement des technologies et des produits de défense et encourager une meilleure exploitation de la recherche dans le domaine de la défense.

Les actions qui peuvent bénéficier du soutien de l'EDIDP comprennent **la réalisation d'études de faisabilité; la conception et les essais de produits; le développement de prototypes d'équipements et de technologies; la qualification et la certification.**

Le financement sera assuré par le biais d'un cofinancement. Pour le prototypage, 20% des coûts seront couverts par le programme, tandis que les études de faisabilité, la conception, les tests, la qualification et la certification pourraient être financés à 100%. Il existe également une contribution forfaitaire de 25% pour les coûts indirects.

Les PME dans le programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense

Promouvoir la participation transfrontière des PME est l'un des objectifs clés du FED. Le Fonds favorisera les offres de projets présentées par des consortiums incluant des PME, et des taux de financement plus élevés seront proposés si des PME sont présentes. En outre, au moins 10% du budget du programme sera consacré à la participation transfrontière des PME.

L'EDIDP suivra un programme de travail comportant des domaines définis en fonction des contributions des États membres, et une catégorie de projets sera consacrée aux PME. Le programme de travail EDIDP sera établi d'ici fin 2018, mais les **PME peuvent déjà faire part de leur intérêt à leur ministère de la défense.**



Informations complémentaires

Informations de la DG Croissance sur la politique industrielle européenne de la défense:

ec.europa.eu/growth/sectors/defence/industrial-policy_fr

Le Fonds européen de la défense: questions et réponses:

europa.eu/rapid/press-release_MEMO-17-1476_en.htm?locale=FR

Réseau ENDR (European Network of Defence-related Regions):

www.endr.eu/

Portail des participants à la recherche et à l'innovation de la Commission européenne:

ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/home.html

Financement européen de l'AED:

eda.europa.eu/what-we-do/our-current-priorities/eu-funding-gateway

Réseau Entreprise Europe Network:

een.ec.europa.eu/

Contacts locaux du réseau Entreprise Europe Network:

een.ec.europa.eu/about/branches

Réglementation EDIDP:

eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX:32018R1092

